



Le 16 janvier 2023

L'homophobie tue

Le 7 janvier 2023, Lucas, un collégien de 13 ans, s'est donné la mort. Il subissait des moqueries et insultes homophobes dans son établissement scolaire et dans son quartier. Une enquête pour harcèlement sur mineur de moins de 15 ans est ouverte, les auditions ont commencé.

Près de la moitié des jeunes LGBTI se déclarent victimes de violences verbales, physiques ou de harcèlement. Doona, Dinah, Lucas : les LGBTIphobies en milieu scolaire et universitaire tuent. Les jeunes victimes d'homophobie et de transphobie sont 2 à 7 fois plus touché·es par le suicide que les autres jeunes.

Le Collectif ne cesse de demander des mesures de fond depuis plus de dix ans

Il y a urgence à établir un plan ambitieux et réaliste de lutte contre ces discriminations à l'école. L'Etat, signataire de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant), est tenu de prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui sont nécessaires pour protéger ces élèves. Trop de drames ont lieu dans les territoires. Des mesures concrètes, pérennes et inscrites dans un plan pluriannuel de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre doivent être prises et mises en œuvre.

Cela doit passer par la formation des personnels aux sujets LGBTI. Les cours d'éducation à la sexualité et à la vie affective doivent être dispensés partout par des personnels eux aussi formés. Il devient urgent d'avoir des référent·es formé·es sur les LGBTIphobies. Une campagne de sensibilisation contre les LGBTIphobies doit être diffusée de façon massive, dans tous les établissements scolaires relevant des ministères de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la santé tout au long de l'année. Des supports pédagogiques utilisables dans de nombreux enseignements et à travers des projets d'établissements doivent être créés et promus.

Il faut également déployer des moyens et de la formation afin de lutter contre la haine sur les réseaux sociaux. Les coordonnées de référents locaux et les ressources nationales des structures qui luttent contre le harcèlement et la LGBTIphobies doivent être clairement affichés dans tous les établissements scolaires publics comme privés. Enfin, les interventions en milieu scolaires doivent être favorisées par la multiplication des agréments aux associations représentatives de la diversité de la population LGBTI afin de leur permettre d'intervenir partout en prévention des violences, et non seulement de manière curative.

Nous tenons à présenter nos condoléances à tou·te·s les proches de Lucas.